

Monsieur André MOUNIER
Président Chambre de Commerce
et d'Industrie Saint-Etienne/Montbrison
57, cours Fauriel

LE PRÉSIDENT

42024 SAINT ETIENNE Cédex 2

MA/ad
64-2006

Béziers, le 25 septembre 2006

Monsieur le Président et Cher Collègue,

Je viens par la présente apporter le soutien de la CCI de Béziers au projet d'autoroute Lyon/St-Etienne A45 dont les enjeux économiques et sociaux dépassent la liaison Lyon/St-Etienne.

L'une des principales préoccupations des CCI du Languedoc-Roussillon est bien d'éviter les risques croissants de saturation des voies de communications régionales.

D'après les prévisions officielles communiquées dans le cadre du débat public sur la politique des transports Vallée du Rhône et Arc Languedocien, le trafic sur l'A9 témoigne d'un taux de croissance fortement supérieur à la moyenne nationale. Le risque annoncé de saturation chronique est imminemment perceptible.

La réalisation de l'autoroute A45 et plus globalement l'aménagement de la transversale RN88 constituent avec l'A75 une véritable alternative à l'axe Vallée du Rhône et Arc Languedocien et représentent un enjeu stratégique de développement de l'intérieur de notre territoire.

Ainsi, je souhaite que ce projet reçoive le meilleur accueil possible de la Commission d'Enquête et que la suite favorable qu'il mérite lui soit donnée.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,


Daniel GALY